

Surveillants pénitentiaires

213^e promotion

Observatoire de la formation



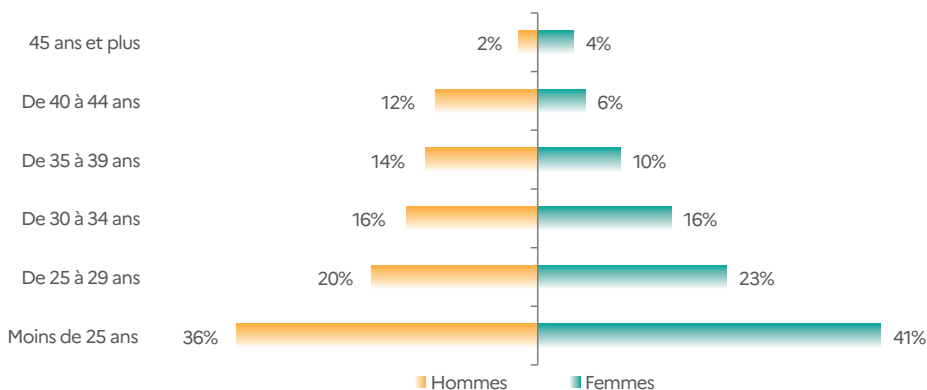
SEPTEMBRE 2022

À RETENIR

- > 495 élèves entrés en formation le 22 août 2022 pour une durée de 6 mois
- > 483 répondants, soit un taux de retour de 98%
- > 45% de femmes, 54% d'hommes et deux personnes non-binaires
- > Âge moyen : 28,7 ans
- > 70% des élèves sont titulaires du baccalauréat.
- > Principale DISP d'origine : la Mission Outre-mer (29%)
- > 29% de la promotion a eu au moins une expérience dans un métier de la sécurité.
- > Principale perspective professionnelle : monter en grade vers des fonctions d'encadrement.

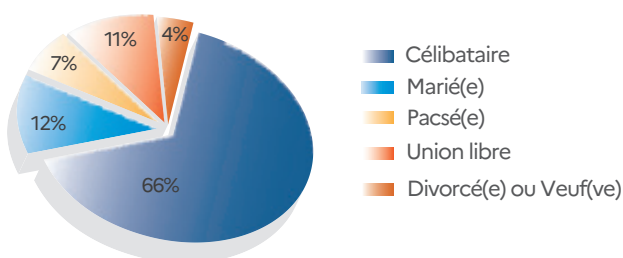
Le profil sociodémographique

Graphique 1 : Répartition par genre et par catégorie d'âge – Proportions



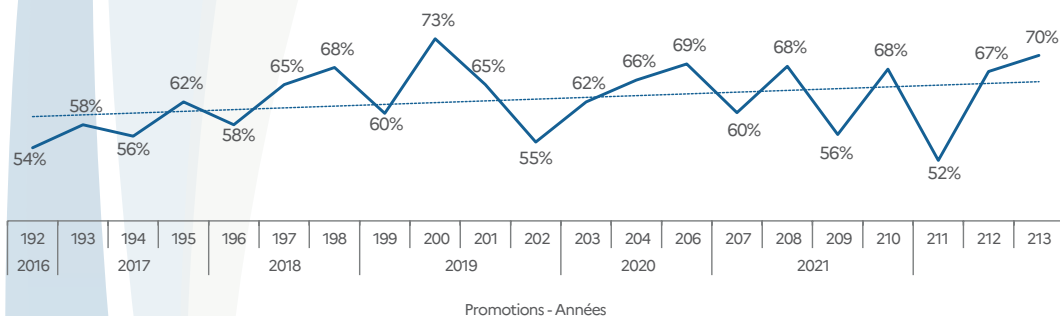
La 213^e promotion de surveillants est composée de 54% d'hommes et 45% de femmes, et de deux personnes non-binaires. Les futurs agents sont âgés de 29 ans en moyenne, les femmes étant plus jeunes que leurs collègues masculins (28,1 ans contre 29,3 ans). Les répartitions par tranche d'âge sont semblables entre les hommes et les femmes : la plus largement représentée est celle des moins de 25 ans, chez les deux sous-populations. Aussi, plus les âges sont élevés, moins les classes sont représentées.

Graphique 2 : Situation matrimoniale des élèves – Proportions



Les élèves célibataires sont majoritaires : 70% le déclarent, dont 4% de divorcés ou veufs. Ainsi, 30% se déclarent en couple (contre 38% en moyenne sur les 20 dernières promotions). Parmi eux, 12% sont mariés, 11% sont en union libre, et 7% pacsés. Par ailleurs, 39% des élèves sont parents, de deux enfants en moyenne.

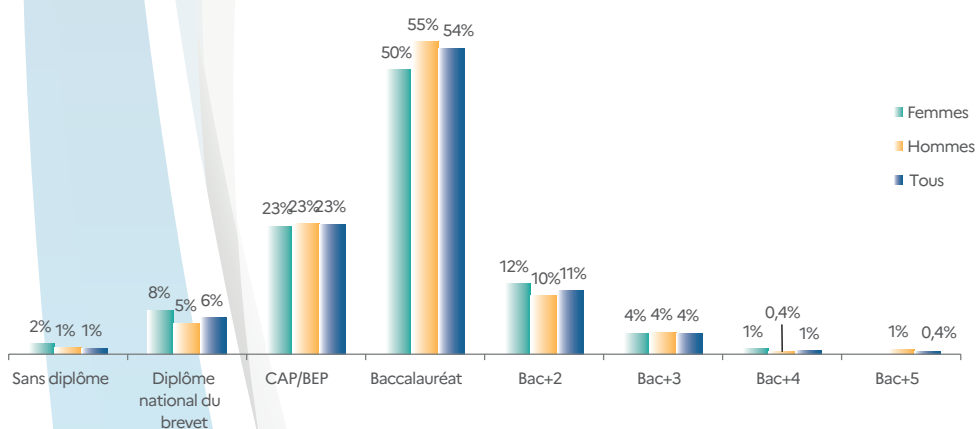
Graphique 3 : Évolution de la part de célibataires entre 2016 et 2022 - Proportions



Si la part de célibataires, y compris divorcés et veufs, est fluctuante d'une promotion à l'autre, elle reste globalement en hausse depuis 2016, comme le montre la courbe de tendance.

Aussi, elle atteint pour la 213^e promotion la deuxième plus haute valeur recensée sur la période.

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



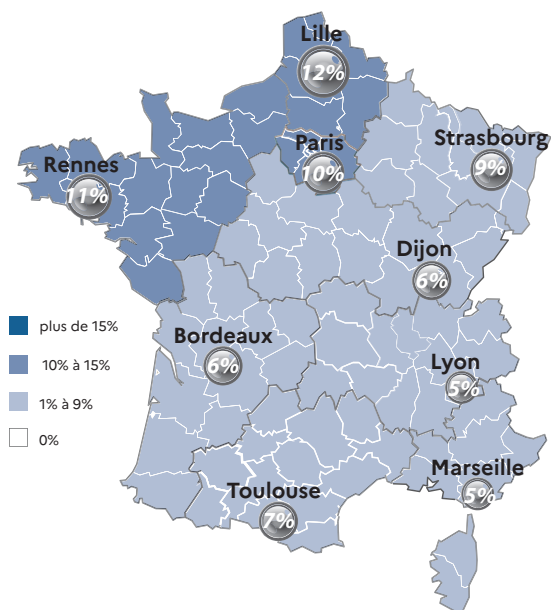
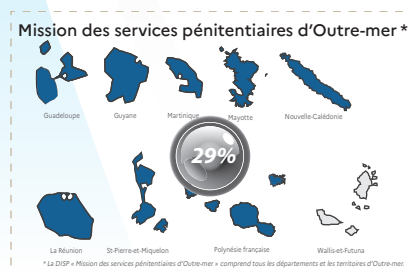
70% des élèves sont titulaires du baccalauréat : parmi eux, 54% sont bacheliers uniquement et 16% sont diplômés du supérieur (c'est moitié moins que la promotion précédente). Le diplôme le plus souvent validé par les bacheliers est le baccalauréat professionnel (26%), les deux autres types de baccalauréat étant représentés à hauteur de 16% (filière générale) et 12% (filière technologique).

Les hommes et les femmes ont, contrairement à ce qui est habituellement observé, le même « profil de diplômé » : les proportions dans chaque catégorie de diplôme déclaré sont sensiblement les mêmes chez les hommes et chez les femmes.

Graphique 5 : Répartition par DISP d'origine – Proportions

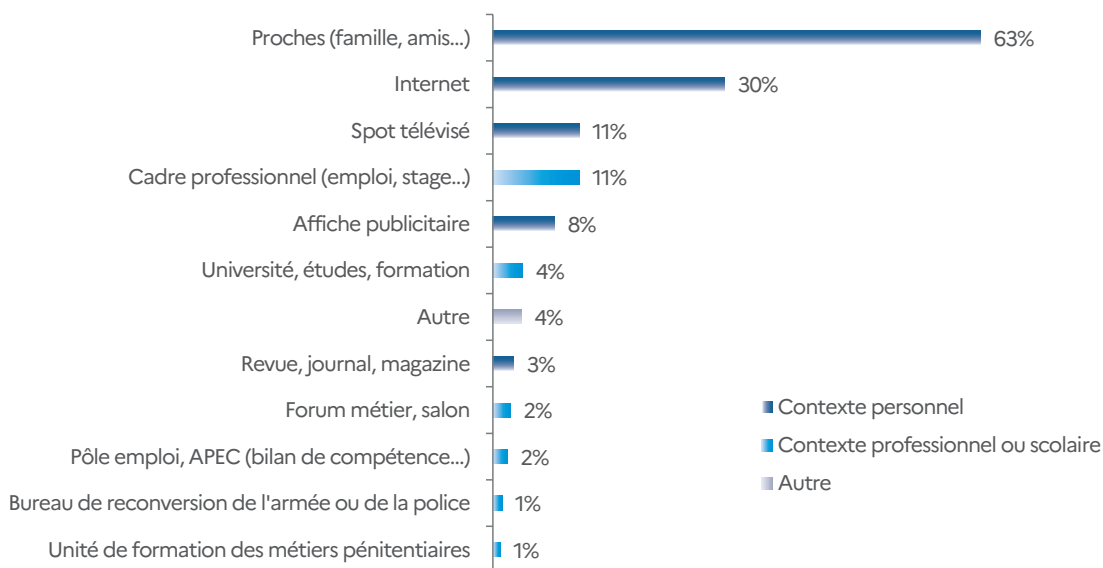
Le concours national a amené 83% des élèves présents en formation, et le recrutement régional en concerne 16%. Deux élèves ont intégré la formation via les emplois réservés, et 2 via le recrutement en tant que travailleur handicapé.

La première DISP d'origine des élèves est la Mission Outre-mer : 29% en proviennent. Les deux départements d'Outre-mer les plus cités sont La Réunion (11%) et la Martinique (6%). D'autres DISP constituent des viviers importants de recrutement : les plus cités sont Lille (12%), Rennes (11%), et Paris (10%).



Motivations & perspectives professionnelles

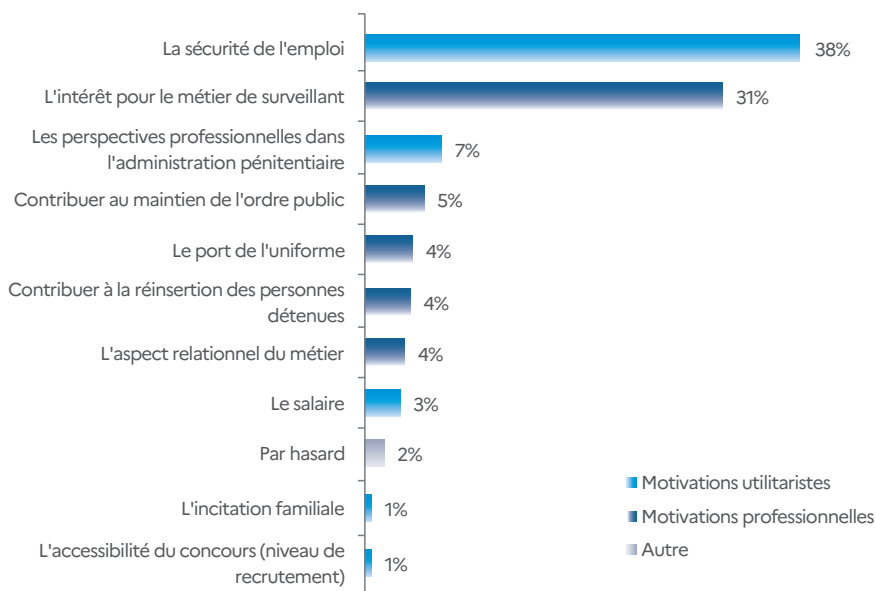
Graphique 6 : Connaissance du concours de surveillant – Citations (plusieurs réponses possibles)



À l'instar des précédentes promotions, ce sont les proches (63%) et internet (30%) qui constituent la première source de connaissance du concours de surveillant. Concernant internet, les élèves citent principalement les sites de l'Énap et des différentes instances publiques (38%), la publicité sur les réseaux (35%), la publicité sur inter-

net (34%), et la vidéo de Tibo InShape (13%), qui, presque 4 ans après sa diffusion, continue à inciter les élèves à intégrer la formation. Par ailleurs, les spots télévisés et le cadre professionnel ont été cités par 11% des élèves chacun.

Graphique 7 : Première motivation à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions

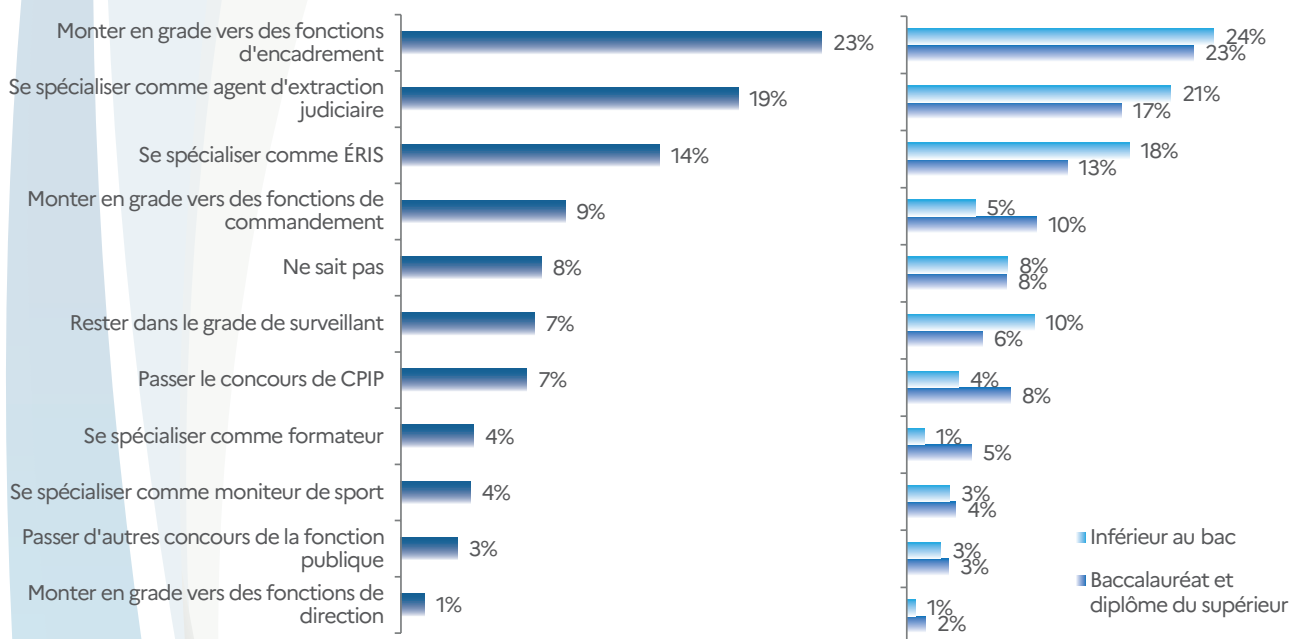


Les motivations des élèves à devenir surveillant pénitentiaire sont autant d'ordre utilitariste que professionnel : les élèves sont presque aussi nombreux à vouloir intégrer la formation pour les valeurs et missions du métier de surveillant (48%) que pour la situation qu'il peut leur procurer (50%).

Les élèves sont particulièrement attirés par la sécurité de l'emploi (38%) et par l'intérêt du métier de surveillant (31%). Loin derrière, les

agents mentionnent également les perspectives professionnelles dans l'administration pénitentiaire (7%), la contribution au maintien de l'ordre public (5%), ainsi que le port de l'uniforme, la contribution à la réinsertion des personnes détenues et l'aspect relationnel du métier (4% chacun).

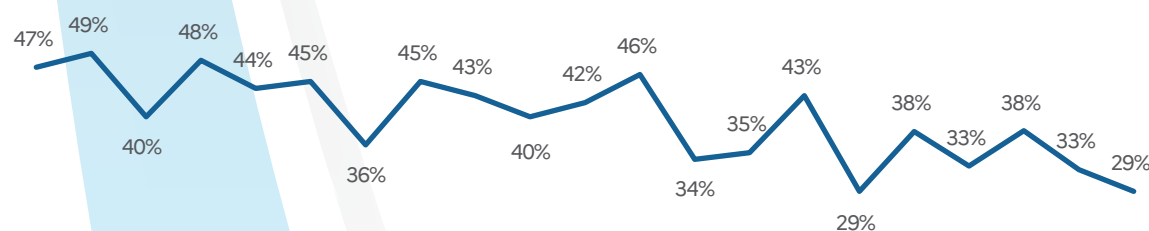
Graphique 8 : Première perspective professionnelle envisagée en début de formation – Proportions



Comme cela est souvent constaté, la montée en grade vers des fonctions d'encadrement arrive en première position des perspectives professionnelles des agents en début de formation. Citée par 23% des répondants, elle se place devant les spécialisations en tant qu'agent d'extraction judiciaire (19%) ou agent ÉRIS (14%). À noter que les élèves indécis sont nombreux dans cette promotion : 8% ne savent pas encore quel tournant donner à leur carrière. Par ailleurs, les répondants sont deux fois plus nombreux qu'au sein de la promotion précédente à vouloir rester dans le grade de surveillant (7% contre 3% pour la 212^e).

Les perspectives peuvent différer selon le niveau de diplôme : nous remarquons d'importants écarts entre les réponses des diplômés et non-diplômés du baccalauréat concernant certains items. Les non-diplômés semblent s'intéresser davantage à la spécialisation en tant qu'ÉRIS ou agent d'extraction tandis que les diplômés du baccalauréat répondent deux fois plus fréquemment vouloir monter en grade vers des fonctions de commandement, ou envisager le concours de CPIP.

Graphique 9 : Évolution de la part d'élèves déclarant une expérience professionnelle dans une force de sécurité entre 2016 et 2022 – Proportions



192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	206	207	208	209	210	211	212	213	
2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022									

Les élèves sont 29% à mentionner une expérience dans un métier de la sécurité, ce qui les place au même niveau que ceux de la 208^e promotion, qui recensait le moins d'élèves ayant eu ce type d'expérience. En tête des métiers cités, nous retrouvons ceux d'agent de

prévention et de sécurité (14%), de militaire (10%) et d'agent de sécurité incendie (7%). Seul un agent avait exercé en tant que douanier, et un seul également en tant que policier municipal.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

SEPTEMBRE 2022

Observatoire
de la formation

Directeur de la publication : Sébastien CAUWEL - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99